

Les effets des expériences à l'étranger en cours d'études sur l'insertion : quelques résultats issus de l'enquête Génération 2010.

Réseau Jeunes et Sociétés

Julien Calmand-Pascale Rouaud-Emmanuel Sulzer

DEEVA-Céreq

Introduction :

Parmi les jeunes qui ont terminé leur formation initiale en 2010, 13 % avaient effectué un séjour à l'étranger dans le cadre de leurs études. Même si, comme on le verra par la suite, le niveau et le type de diplôme préparé influent considérablement sur la probabilité d'effectuer un tel séjour, force est de constater que cette pratique a connu un réel essor depuis les premiers programmes ERASMUS, y compris dans des secteurs parfois bien éloignés de la configuration initiale.

Demandeurs d'emploi, apprentis, salariés, etc. ont pu ainsi à un moment donné faire l'objet de programmes d'aide à la mobilité internationale, programmes différents en intensité et en étendue aujourd'hui subsumés sous l'intitulé générique ERASMUS +. En effet, depuis la déclaration de Bologne en 1999, la mobilité internationale des étudiants en cours d'études est au cœur des objectifs fixés par l'UE dans le cadre des "flagship 2020". Plus largement, dans un rapport intitulé : "Jeunesse en mouvement, une initiative pour libérer le potentiel des jeunes aux fins d'une croissance intelligente, durable et inclusive dans l'Union européenne" la commission européenne indique que *"d'ici 2020, tous les jeunes d'Europe devraient avoir la possibilité d'accomplir une partie de leurs études à l'étranger, y compris une formation en milieu professionnel"* afin *"d'améliorer leur employabilité"* et *"d'acquérir des compétences professionnelles"* tout en devenant des *"citoyens actifs"*.

C'est donc parés de toutes les vertus par leurs promoteurs au sein des instances de l'UE que ces séjours à l'étranger voient leur développement encouragé. Dans le domaine de l'employabilité comme dans celui du développement personnel, ils sont supposés accroître les aptitudes des jeunes qui en bénéficient, ce qui justifieraient qu'ils soient fortement encouragés financièrement.

Les hypothèses sous-jacentes sont de différents ordres et registres théoriques :

- Le capital de mobilité opposé dans la théorie du capital humain au « capital spécifique de localisation » qui évoque aussi, dans un registre plus sociologique, ce que N. Renahy (Renahy, 2005) nomme « capital d'autochtonie », dont il montre qu'il peut être tantôt une ressource tantôt un handicap selon la configuration du territoire ;
- La théorie du signal (Hilmer, 2002) avec la question des aptitudes spécifiques aux jeunes mobiles (hétérogénéité inobservée) qui en expliquerait le caractère distinctif et donc valorisant. Dans une Université massifiée, comme le soulignait Magali Ballatore (Ballatore M. , 2006), *le « local » ou voisin devient de plus en plus déprécié et populaire, alors que le « global » ou lointain est recherché pour sa « profitabilité ».*

- Plus simplement, la théorie des réseaux (Burt, 1992, 2001) qui postulerait une extension de l'espace de recherche d'emploi ; ou encore des modes de recherches spécifiques liés à l'expérience de la mobilité via des connaissances personnelles et linguistiques acquises au cours d'un séjour.

Cependant, les registres théoriques évoqués ci-dessus ont été mis à contribution notamment dans le contexte de l'enseignement supérieur ; or l'extension, certes encore modeste, de la pratique du séjour à l'étranger à des publics moins diplômés (et corrélativement, la prise en compte de ces pratiques dans la dernière enquête Génération du Céreq) incite à questionner fortement ces hypothèses par l'analyse différenciée des séjours à l'étranger chez les étudiants d'une part et chez les élèves de l'enseignement secondaire d'autre part. L'enseignement supérieur, de par son ancienneté en la matière (ERASMUS), fait l'objet de davantage de littérature et est justiciable, on le verra, d'analyses plus approfondies à ce jour.

Comme le notait Valérie Erlich (Erlich, 2012), la mobilité étudiante peut prendre la forme d'un « tourisme approfondi » tout aussi bien que celle de séjours longs et diplômants. Mais dans un cas comme dans l'autre on parle ici d'étudiants mobiles, et non pas d'étudiants migrants. En d'autres termes, notre objet est bien la mobilité sous forme de séjour à l'étranger en cours de formation initiale, et non pas le *brain drain* ou le *brain gain*... Il s'agit donc *a priori* de mobilités structurées ne visant pas l'acculturation, selon l'analyse de sa préfacière C. Aghulon, mais on peut se poser les mêmes questions que cet auteur : « *ces mobilités sont-elles prédictives d'autres mobilités ? Participent-elles de la construction de profils européens ou internationaux ?* », mais aussi et surtout comment sont-elles valorisées sur le marché du travail ?

Ou encore, pour reprendre les analyses de Laure Endrizzi (Endrizzi, 2010): « *À ces interrogations s'en ajoutent d'autres sur les bénéfices réels ou imaginés de telles expériences. Le mythe semble en effet tenace : la mobilité contribuerait à l'accomplissement individuel, améliorerait les compétences en langue étrangère et la compréhension des autres cultures, permettrait d'enrichir le capital scolaire et favoriserait l'employabilité dans un marché du travail de plus en plus mondialisé.* »

En pratique, les éléments empiriques sont plus rares. Aussi le module « séjour à l'étranger » inclus dans l'enquête Génération 2010 constitue-t-il un outil précieux pour étudier d'une part les caractéristiques des jeunes mobiles et d'autre part l'impact de la mobilité en cours d'études sur les débuts dans la vie active, en tenant compte des liens entre caractéristiques individuelles et débuts sur le marché du travail.

Dans un premier temps, le module sera exploité de manière descriptive puis typologique afin de caractériser les différentes formes que peuvent prendre les séjours à l'étranger. Dans un second temps, ils seront mis en relation avec d'autres variables présentes dans l'enquête afin d'abord de spécifier les caractéristiques des individus mobiles par rapport aux non mobiles, puis d'estimer un rendement de ces mobilités par l'analyse économétrique des salaires de début de vie active.

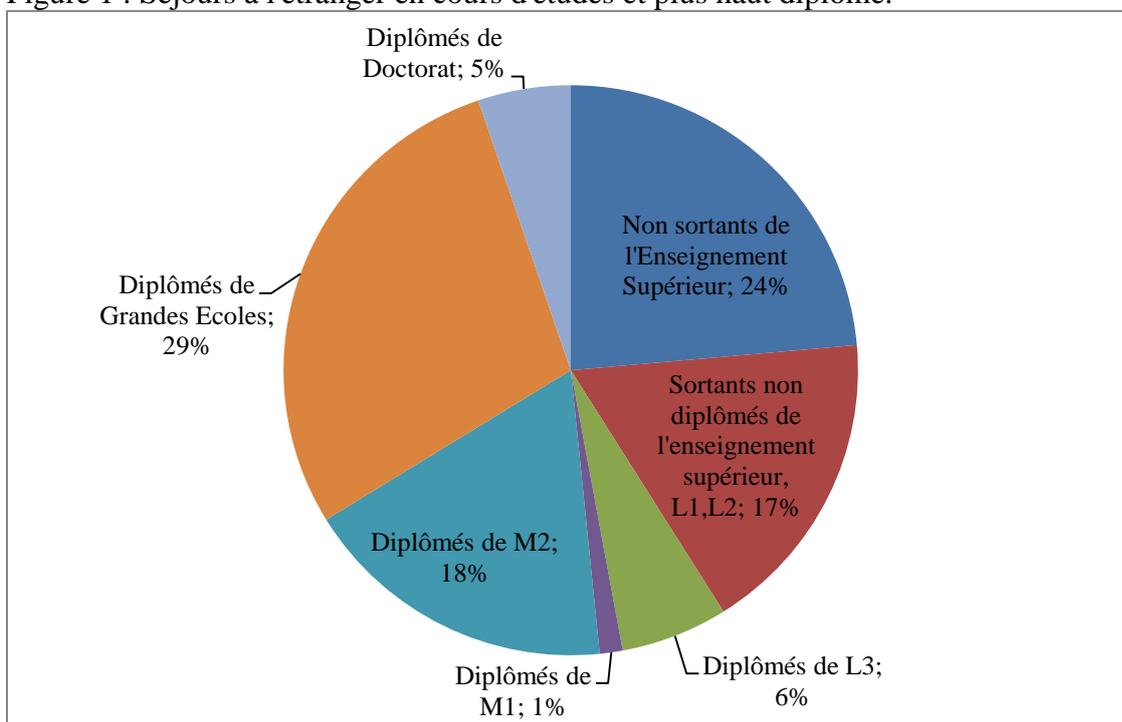
Le module "séjours à l'étranger en cours d'études" nous permet de connaître :

- la durée du séjour,
- le motif de ce départ,
- le financement dont a bénéficié l'individu
- l'année durant laquelle le jeune est parti (dernière année de sa formation initiale par exemple)
- le pays de destination
- si le séjour était obligatoire dans son cursus de formation
- si ce séjour lui a permis de décrocher un diplôme ou une certification.

Qui séjourne le plus à l'étranger au cours de ses études ?

Ce sont donc un peu moins de 95000 jeunes sortants du système éducatifs en 2010 qui déclarent avoir effectué un ou plusieurs séjours à l'étranger durant leur parcours scolaire. Cependant au sein de cette population, seulement environ 72100 individus y sont allés dans un cadre scolaire, pour un stage ou du travail. Nous considérons dans cet article qu'au regard de l'insertion professionnelle, seule ces périodes de « mobilité structurée » permettent d'acquérir de l'expérience sur le marché du travail et parfois un diplôme ou une certification. Cette population représente 10% des jeunes sortis en 2010 sur le marché du travail et est composée à 75% des sortants de l'enseignement supérieur et même à plus de 50% des diplômés supérieur au L3.

Figure 1 : Séjours à l'étranger en cours d'études et plus haut diplôme.



Source : "Génération 2010, Interrogation en 2013 des sortants de 2010", Céreq, 2014

Un peu plus d'un quart des sortants de 2010 sont partis moins d'un mois à l'étranger durant leur cursus scolaire, 36% entre 1 et 3 mois, un quart entre 4 et 6 mois et 14% plus de 6 mois. Pour 26% des jeunes ce séjour a eu lieu lors de la dernière année du cursus, en 2010, et pour 45% l'année précédente. Les séjours les plus longs se concentrent principalement dans

l'enseignement supérieur, ainsi 93% des non diplômés, 75% des diplômés de CAP et BEP et 67% des diplômés de niveau Baccalauréat ont connu des expériences à l'étranger de moins d'un mois.

Pour plus d'un tiers des jeunes partis à l'étranger durant leur cursus scolaire, cette expérience s'est effectuée dans un cadre scolaire, c'est plutôt le cas des diplômés de L3, M2 et de grandes écoles mais aussi pour plus de la moitié des non diplômés de l'enseignement supérieur. Pour 23% cette expérience a pris la forme d'un stage, cette forme spécifique de séjour est présente à tous les niveaux de sortie du système éducatif. Pour 19% ce séjour a pris la forme d'un stage ou d'un travail et pour 18% il a aussi pris la forme d'un stage ou d'un travail mais s'est effectué dans un cadre scolaire.

Certaines formations exigent une expérience à l'étranger en cours d'études, ainsi pour 42% des jeunes qui sont partis à l'étranger, ce séjour était obligatoire. C'est le cas pour 67 % des diplômés de grandes écoles.

La destination privilégiée des jeunes est un pays de l'Union Européenne puisque 63%, suivi de l'Amérique du Nord (12%) et enfin de l'Afrique (7%), cette dernière destination concernant principalement les sortants des formations sanitaires et sociales.

Pour plus de 80% des jeunes ayant connu une expérience à l'étranger en cours d'études, celui-ci n'a pas permis de décrocher un diplôme ou une certification. L'obtention d'un diplôme conjoint, étranger ou d'une certification est concentrée au niveau L3, M2 et grandes écoles.

Le financement du séjour à l'étranger est très variable, 30% des jeunes ont obtenu un financement public et 30% déclarent avoir reçu une aide de leur famille. Lorsque le financement est institutionnel, 34% des jeunes ont reçu une bourse du conseil régional, un quart sont partis dans le cadre d'un des programmes Erasmus (Erasmus, Erasmus Mundus ou Erasmus Stages) et 11% sont partis grâce à une aide du Conseil Général.

Les différents types de séjours à l'étranger.

Les différents résultats des analyses descriptives montrent que les séjours à l'étranger en cours d'études peuvent prendre différentes formes. Afin d'étudier les aspects de ces expériences nous nous proposons d'élaborer une typologie en ayant recours à une analyse factorielle des correspondances multiples (ACM) puis à une classification en partant de quatre caractéristiques des séjours à l'étranger en cours d'études (durée du séjour, moyen de financement, raison de la mobilité et obtention d'un diplôme ou d'une certification à la fin du séjour).

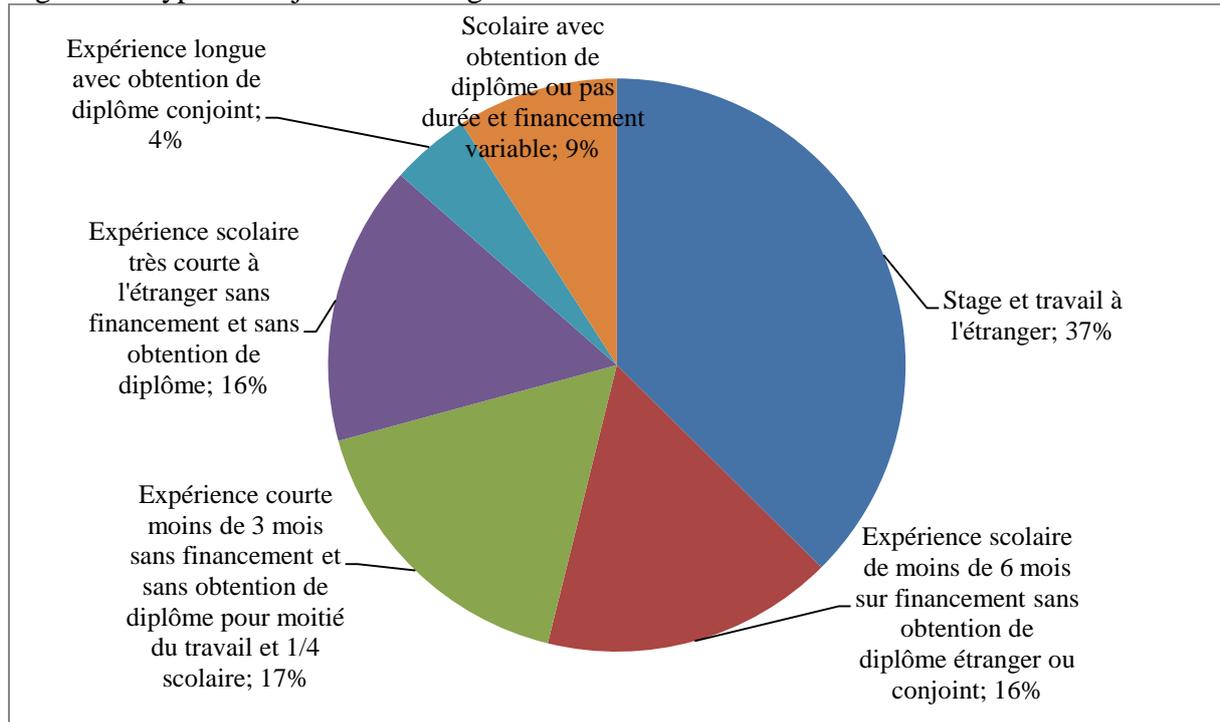
Le résultat de cette méthodologie nous offre une répartition en 7 classes que nous avons regroupées en 6 à la vue de la proximité de certaine classe. Ces 6 classes sont les suivantes :

- Stage et travail à l'étranger (Classe 1). Cette classe regroupe 37% des individus ayant effectué un séjour à l'étranger. La durée du séjour est variable mais elle majoritairement inférieure à 6 mois. A la fin de cette expérience à l'étranger, les jeunes n'obtiennent ni diplôme ni certification. Pour un tiers de ces jeunes le financement se

fait grâce aux indemnités de stages, pour 23% par un financement public et 22% par une aide familiale.

- Expérience scolaire de moins de 6 mois sur financement sans obtention de diplôme étranger ou conjoint (Classe 2). Dans cette classe nous retrouvons 16% des jeunes ayant réalisé un séjour à l'étranger en cours d'études. Pour un peu moins de 70% d'entre eux cette expérience se déroule dans le cadre scolaire pourtant 69% des jeunes n'obtiennent pas de diplôme à la fin du séjour. Ces mobilités sont plutôt longues puisque 87% des jeunes de cette classe sont partis entre 4 et 6 mois, pour la plupart 83%, ils ont bénéficié d'un financement public.
- Expérience courte moins de 3 mois sans financement et sans obtention de diplôme pour moitié du travail et 1/4 scolaire (Classe 3). 17% des jeunes appartiennent à cette classe. Parmi eux 64% sont partis moins d'un mois et 29% entre 1 et 2 mois. Pour 92% des jeunes cette classe ce séjour n'a pas rimé avec l'obtention d'un diplôme ou d'une certification et plus de 70% n'ont pas bénéficié de financement pour partir. Le motif principal de cette expérience est le travail (49%) mais aussi le cadre scolaire (25%).
- Expérience scolaire très courte à l'étranger sans financement et sans obtention de diplôme (Classe 4). La classe se compose de 16% des jeunes ayant connu une expérience à l'étranger en cours d'études. 82% des jeunes partent moins d'un mois et pour la majorité sans financement (96%). Même si la raison invoquée de cette mobilité est le cadre scolaire, les individus n'en retirent aucun diplôme ou certification.
- Expérience longue avec obtention de diplôme conjoint (Classe 5). Cette classe représente 4% des jeunes en mobilité à l'étranger pendant leurs études. Ce sont les individus qui partent le plus longtemps à l'étranger (75% plus de 6 mois). Ce sont eux aussi qui obtiennent un diplôme conjoint, ces expériences sont principalement dans le cadre scolaire.
- Scolaire avec obtention de diplôme ou pas, durée et financement variable (Classe 6). Cette dernière classe représente 9% des jeunes en mobilité à l'étranger pendant leurs études. La durée du séjour est très variable. Ce type de mobilité s'achève pour 46% d'entre eux par l'obtention d'un diplôme étranger. Pour 70% des jeunes ce séjour se fait dans le cadre scolaire mais assez axé sur le marché du travail puisqu'ils déclarent aussi avoir effectué un stage ou avoir travaillé.

Figure 2 : Types de séjours à l'étranger en cours d'études



Source : "Génération 2010, Interrogation en 2013 des sortants de 2010", Céreq, 2014

Plus de 90% des jeunes non diplômés en 2010 et étant parti à l'étranger ont connu des expériences de type classe 3 ou classe 4. Ce sont des expériences très courtes (moins de 3 mois) qui ne débouchent pas sur une obtention de diplôme ou de certification. Les diplômés de CAP/BEP, de niveau Bac connaissent plus souvent ce type de mobilité. Ainsi, les non diplômés représentent 64% des jeunes de la classe 4 et 39% de la classe 3. Ces jeunes ne sont pas présents dans les classes débouchant sur l'obtention de diplômes ou de certification. Les sortants non diplômés de l'enseignement supérieur ; les diplômés de L1 et L2 sont plus de 50% à avoir une mobilité orientée vers une expérience sur le marché du travail, c'est-à-dire la classe 1. A noter que 74% des diplômés de Bac +2/3 de santé social ont connu ce type d'expérience de mobilité et 56% des diplômés de BTS/DUT industriel. La classe 1 est composée à 25% des sortants non diplômés de l'enseignement supérieur, et des niveaux L1, L2. Au niveau L3, 39% connaissent une mobilité en cours d'études s'apparentant à un stage ou un travail et 28% à une expérience scolaire de moins de 6 mois à l'étranger. Nous remarquons qu'en licence professionnelle, les expériences à l'étranger sont plus souvent orientées vers le marché du travail. Les diplômés de L3 sont présents dans chacune des différentes classes. Les diplômés de M2 universitaires connaissent principalement des mobilités de type classe 1 et classe 2 (respectivement 33% et 33%) mais aussi légèrement des mobilités de classe 5 et classe 6 (respectivement 8% et 11%), les classes correspondant à l'obtention d'un diplôme à la fin du séjour à l'étranger. Ces diplômés de M2 représentent 34% des effectifs de la classe 5 et 22% de la classe 6. Les diplômés de grandes écoles sont plus de la moitié à connaître des expériences de type travail et stages mais aussi 15% des expériences débouchant sur un diplôme conjoint ou étranger. A ce titre ils représentent 45% des individus de la classe 5 et 25% de la classe 6. Au niveau doctorat, la classe la plus représentée est la classe 3.

Tableau 1: Type de séjour et plus haut diplôme

	Stage et travail à l'étranger (Classe 1)	Expérience scolaire de moins de 6 mois sur financement sans obtention de diplôme étranger ou conjoint (Classe 2)	Expérience courte moins de 3 mois sans financement et sans obtention de diplôme pour moitié du travail et 1/4 scolaire (Classe 3)	Expérience scolaire très courte à l'étranger sans financement et sans obtention de diplôme (Classe 4)	Expérience longue avec obtention de diplôme conjoint (Classe 5)	Scolaire avec obtention de diplôme ou pas durée et financement variable (Classe 6)
Plus Haut Diplôme						
Non diplômé	5%	0%	36%	58%	0%	1%
CAP-BEP-MC	11%	2%	37%	37%	1%	13%
Bac Pro, Techno, Généré	19%	5%	23%	40%	1%	12%
<i>Non sortants de l'Enseignement Supérieur</i>	15%	3%	28%	43%	1%	10%
IV sup	39%	10%	21%	20%	1%	9%
BTS-DUT et autre Bac + 2 Indus	48%	0%	23%	21%	0%	8%
BTS-DUT et autre Bac + 2 Tertiaire	56%	9%	13%	13%	1%	7%
Bac + 2/3 Sante Social	74%	2%	10%	12%	0%	2%
<i>Sortants non diplômés de l'enseignement supérieur, L1,L2</i>	55%	6%	16%	16%	1%	7%
LICENCE PRO LSH GESTION DROIT	42%	11%	4%	6%	21%	15%
LICENCE PRO MATHS SCIENCE TECHNIQUE	61%	18%	17%	4%	0%	0%
L3 et autre Bac + 3 LSH GESTION DROIT	38%	31%	10%	7%	5%	9%
L3 et autre Bac + 3 MATHS SCIENCE TECHNIQUE	17%	36%	34%	3%	0%	10%
<i>Diplômés de L3</i>	39%	28%	12%	6%	6%	9%
BAC+4 LSH GESTION DROIT	27%	36%	22%	0%	3%	13%
BAC+4 MATHS SCIENCE TECHNIQUE	41%	14%	15%	7%	5%	18%
<i>Diplômés de M1</i>	31%	29%	20%	2%	4%	14%
M2 Pro LSH GESTION DROIT	37%	32%	9%	4%	7%	11%
M2 Pro MATHS SCIENCE TECHNIQUE	47%	28%	3%	2%	9%	11%
M2 Recherche et autre Bac + 5 LSH GESTION DROIT	21%	44%	8%	8%	10%	9%
M2 Recherche et autre Bac + 5 MATHS SCIENCE TECHNIQUE	28%	27%	8%	5%	11%	21%
<i>Diplômés de M2</i>	35%	33%	8%	4%	8%	11%
BAC+5 ECOLE DE COMMERCE	30%	28%	9%	9%	12%	12%
INGENIEUR	60%	17%	11%	3%	4%	5%
<i>Diplômés de Grandes Ecoles</i>	50%	20%	10%	5%	7%	8%
DOCTORAT SANTE	50%	18%	3%	8%	5%	15%
DOCTORAT HORS SANTE LSH GESTION DROIT	10%	15%	43%	10%	10%	13%
DOCTORAT HORS SANTE MATHS SCIENCE TECHNIQUE	11%	9%	70%	2%	2%	6%
<i>Diplômés de Doctorat</i>	24%	13%	43%	5%	4%	10%
Total	37%	16%	17%	16%	4%	9%

Source : "Génération 2010, Interrogation en 2013 des sortants de 2010", Céreq, 2014

La répartition des diplômés dans chaque classe nous invitent à conclure que les non diplômés sont plus souvent concernés par des expériences à l'étranger courtes sans obtention de diplôme s'apparentant à des séjours de type "séjour linguistique". Dans le supérieur ces expériences sont plus diverses et plus homogènes en termes de répartition par classes. Nous pouvons cependant affirmer que l'obtention d'un diplôme dans le cadre d'une expérience à l'étranger concerne principalement les diplômés de M2 universitaire et de grandes écoles. Ces expériences assez longues assurent sans doute une immersion totale dans le pays d'accueil. Nous voyons que les jeunes diplômés de formations professionnelles sont plus souvent concernés par des expériences tournées vers le marché du travail de type stage ou travail à l'étranger. Il nous paraît donc pertinent à ce stade de centrer l'analyse sur les expériences à l'étranger en cours d'études des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, qui relèvent de davantage de configurations, du fait de leur nombre et de la diversité plus importantes des filières concernées.

Les déterminants d'accès aux séjours à l'étranger en cours d'études des sortants de l'enseignement supérieur.

Comme nous l'avons rappelé dans la première partie de notre exposé une multitude de facteurs peuvent expliquer la mobilité en cours d'études, ces facteurs sont le niveau de diplôme, l'origine sociale mais aussi le niveau scolaire. Dans une présentation récente, nous mettions en avant l'hypothèse de l'existence d'un capital de mobilité pouvant expliquer la propension d'un départ à l'étranger durant le cursus scolaire. De fait les individus ayant connu le plus souvent des mobilités durant leur vie aurait une propension plus importante pour connaître des mobilités futures. Ainsi dans la théorie du capital humain, les migrations sont associées à des coûts et des rendements, à chaque individu est associé un Capital spécifique de localisation : tous les liens qui rattachent une personne à un lieu. Ainsi, une personne ayant connu plusieurs mobilités à un capital spécifique de localisation faible lié à un lieu et donc les coûts de transfert d'un lieu à un autre sont moins importants. Selon la théorie du capital humain la réduction des coûts de transfert d'un lieu à l'autre augmente la probabilité d'être mobile aussi bien localement mais aussi internationalement.

Grâce au dispositif "Génération 2010", nous pouvons créer une variable de capital de mobilité indiquant si les individus ont changé de région entre la sixième, l'année de leur Baccalauréat et enfin l'endroit où ils ont obtenu leur plus haut diplôme dans l'enseignement supérieur. En utilisant la nomenclature développée par Calmand et Kratz (Kratz & Calmand, 2012) nous obtenons 5 types de capital de mobilité :

- Migrant répété (Repeat migrant),
- Migrant en retour (Return migrant),
- Migrant sans retour (Sticker),
- Migrant tardif (Late migrant),
- Non migrant (Stayer);

Cette nomenclature de capital de mobilité est calculée selon la méthodologie présentée dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : Typologie du capital de mobilité

	Région de résidence en sixième	Région de résidence au Baccalauréat	Région de résidence lors de l'obtention du plus haut diplôme	Part dans l'Enseignement supérieur
Migrant répété (Repeat migrant)	Région	≠ à la région de sixième	≠ à la région du Baccalauréat	5%
Migrant en retour (Return migrant)	Région	≠ à la région de sixième	= à la région de sixième	2%
Migrant sans retour (Sticker)	Région	≠ à la région de sixième	= à la région du Baccalauréat	5%
Migrant tardif (Late migrant)	Région	= à la région de sixième	≠ à la région du Baccalauréat	29%
Non migrant (Stayer)	Région	= à la région de sixième	= à la région du Baccalauréat	59%

Source : "Génération 2010, Interrogation en 2013 des sortants de 2010", Céreq, 2014

Nous avons donc estimé 7 modèles "toutes choses égales par ailleurs" appelés Logit calculant la probabilité d'avoir une expérience à l'étranger mais aussi d'appartenir à chacune des différences des classes de mobilités en cours d'études plutôt que de ne pas connaître de mobilité à l'étranger. Les variables explicatives du modèles sont le genre, l'origine sociale (avoir deux parents cadres et avoir au moins un des parents nés à l'étranger), le niveau scolaire (par le fait d'être en retard en 6^{ème}) le plus haut diplôme de l'enseignement supérieur, la spécialité du diplôme et enfin la variable de "capital de mobilité" décrite ci-dessus.

Modèle économétrique 1 : Probabilité d'accès à un séjour à l'étranger en cours d'études

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
	A réalisé un séjour à l'étranger	Type d'expérience : Classe 1	Type d'expérience : Classe 2	Type d'expérience : Classe 3	Type d'expérience : Classe 4	Type d'expérience : Classe 5	Type d'expérience : Classe 6
main							
Homme	-0.0566 (-1.18)	-0.159* (-1.85)	-0.000308 (-0.00)	0.167 (1.46)	-0.198 (-1.20)	0.159 (0.89)	0.230 (1.56)
Deux parents cadres	0.230*** (3.94)	-0.0267 (-0.26)	0.191 (1.62)	-0.160 (-1.19)	0.00879 (0.04)	0.145 (0.72)	-0.141 (-0.78)
Un des 2 parents est étranger	-0.0522 (-0.50)	-0.0352 (-0.19)	-0.102 (-0.47)	0.101 (0.38)	0.177 (0.49)	0.113 (0.30)	-0.00838 (-0.03)
En retard en 6ème	-0.281* (-1.95)	-0.293 (-1.01)	-1.083** (-2.04)	0.750** (2.40)	0.725** (2.02)	-1.112 (-1.09)	-0.0539 (-0.11)
Migrant répété	0.263*** (2.89)	0.284* (1.73)	-0.192 (-0.96)	-0.564** (-2.56)	-0.0396 (-0.12)	0.250 (0.81)	0.303 (1.21)
Migrant tardif	0.341*** (6.93)	0.205** (2.28)	-0.0881 (-0.80)	-0.203* (-1.72)	0.00870 (0.05)	-0.00398 (-0.02)	-0.112 (-0.71)
Migrant en retour	-0.406** (-2.14)	-0.872** (-2.13)	0.118 (0.26)	0.572 (1.35)	0.349 (0.62)	-0.388 (-0.37)	0.635 (1.26)
Migrant sans retour	0.303** (2.33)	0.458* (1.90)	-0.302 (-0.91)	-0.0614 (-0.20)	-0.632 (-1.19)	-0.227 (-0.37)	0.0406 (0.10)
IV sup	- 1.007*** (-7.31)	-0.253 (-0.93)	-0.963** (-2.11)	0.516 (1.62)	0.815** (2.36)	-0.243 (-0.23)	0.0758 (0.17)
BTS-DUT autre L2	0.358*** (3.74)	0.471*** (2.65)	-1.587*** (-5.63)	0.248 (1.03)	0.847*** (3.10)	-0.888 (-1.27)	-0.394 (-1.27)
Bac 2/3 Santé	0.585** (2.15)	1.215** (2.24)	-0.847 (-0.99)	-0.229 (-0.21)	0.248 (0.23)		-1.575* (-1.73)
L3 Pro	-0.437 (-1.63)	0.262 (0.50)	-1.107 (-1.43)	-0.591 (-0.56)	-0.217 (-0.20)	-0.170 (-0.23)	0.137 (0.17)
M1	0.240 (1.60)	-0.126 (-0.43)	0.117 (0.37)	0.257 (0.66)	-1.729* (-1.67)	0.542 (0.75)	0.207 (0.47)
M2 pro	0.859*** (9.23)	0.0988 (0.57)	0.0981 (0.51)	-0.692** (-2.43)	-0.576* (-1.67)	1.100** (2.46)	-0.0301 (-0.11)
M2 Recherche et autre M2 univ	1.014*** (9.01)	-0.504** (-2.30)	0.248 (1.11)	0.208 (0.71)	-0.606 (-1.39)	1.155** (2.37)	0.164 (0.50)
Ecole de commerce	3.103*** (22.96)	-0.288 (-1.46)	-0.180 (-0.85)	-0.216 (-0.70)	0.233 (0.69)	1.306*** (2.89)	0.0663 (0.22)
Ecole d'ingé	3.172*** (30.45)	0.886*** (4.95)	-0.100 (-0.46)	-1.017*** (-4.00)	-1.172*** (-3.30)	1.133** (2.21)	-0.462 (-1.47)
Docteurs en Santé	0.605*** (3.20)	0.246 (0.69)	-0.101 (-0.22)	-0.715 (-1.25)	-0.218 (-0.33)	1.441* (1.66)	0.512 (0.93)
Docteurs hors santé	1.423*** (15.78)	-1.516*** (-7.74)	-0.984*** (-4.43)	2.260*** (10.12)	-0.874** (-2.56)	0.856* (1.80)	-0.567* (-1.86)
Spécialités de la santé, des sciences et industrielles	-0.00625 (-0.11)	0.187 (1.55)	-0.743*** (-4.96)	0.757*** (5.51)	0.182 (0.87)	-1.082*** (-3.82)	-0.347* (-1.74)
Constant	- 2.551*** (-19.64)	-0.530** (-2.27)	-0.628** (-2.36)	-2.231*** (-6.67)	-2.610*** (-5.96)	-3.511*** (-6.26)	-2.150*** (-5.54)
Observations	18826	3024	3024	3024	3024	3024	3024
Pseudo R ²	0.191	0.129	0.088	0.248	0.071	0.070	0.034
Log de vraisemblance	-6715.0	-1799.3	-1287.4	-1157.5	-679.1	-540.9	-769.2

Source : "Génération 2010, Interrogation en 2013 des sortants de 2010", Céreq, 2014

Résultats du 1^{er} modèle :

Ce modèle estime la probabilité d'avoir connu un séjour à l'étranger pendant ses études contre le fait de ne pas en avoir connu. Les résultats montrent que l'origine sociale joue, les diplômés de l'enseignement supérieur ayant deux parents cadres ont plus de chances de connaître une mobilité en cours d'études. Le capital humain de mobilité est un déterminant de cette probabilité puisque les migrants répétés, les migrants tardifs et les migrants sans retour ont une probabilité plus forte de réaliser un séjour à l'étranger durant leurs études en comparaison avec les non mobiles. Ceux qui sont retournés dans leur région de sixième pendant leurs études ont en revanche moins de chances de connaître ce type d'expérience. Il existe un fort effet du plus haut diplôme obtenu pendant les études. Les diplômés de BTS/DUT et autre L3, de Bac +2/3 Santé, de M2 professionnel, M2 recherche, de Grandes écoles et de doctorat connaissent davantage, "toutes choses égales par ailleurs", une mobilité à l'étranger en cours d'études que les diplômés de L3 universitaire.

Résultats des estimations de la probabilité d'accès aux différentes classes :

Pour l'ensemble de ces estimations, la population se compose des individus qui ont eu une expérience à l'étranger en cours d'études.

Probabilité d'accès à la classe 1 :

Il s'agit des individus ayant connu une mobilité à l'étranger sous forme d'un stage ou d'un travail. Les migrants répétés, les tardifs et les migrants sans retour ont plus de chances de connaître ce type de mobilité. Cette forme de séjour à l'étranger est très orientée vers le marché du travail. Si nous voyons bien qu'il existe un effet "Diplôme", ce sont surtout les diplômés de formations professionnelles qui accèdent à ce type de séjours à l'étranger. Ainsi, les diplômés de BTS/DUT, de Bac +2/3 de la santé et du social et les diplômés d'écoles d'ingénieurs ont plus de chances de connaître ce type de mobilité, à contrario les diplômés de Doctorat hors santé et de master recherche en ont moins.

Probabilité d'accès à la classe 2 :

Il s'agit des expériences de types scolaires de moins de 6 mois sur financement, sans obtention de diplôme. Le pouvoir explicatif du modèle est très faible, la variable de capital de mobilité ne joue pas réellement et seul le retard en 6^{ème} est significatif. En comparaison avec les L3 universitaire seuls les non diplômés de l'enseignement supérieur, les diplômés de BTS/DUT et de doctorat hors santé ont moins de chances d'accéder à cette forme de mobilité internationale en cours d'études.

Probabilité d'accès à la classe 3 :

Cette classe correspond aux expériences courtes de moins de 3 mois sans financement et sans obtention de diplôme dans le cadre d'un travail ou du scolaire. Les jeunes en retard en 6^{ème} ont plus de chances de connaître ce type de mobilité et les migrants répétés, ainsi que les migrants tardifs ont moins de chances. Le pouvoir explicatif du diplôme est moins visible pour l'accès à cette classe, cependant les diplômés de M2 professionnel et d'écoles d'ingénieurs accèdent

moins à ce type de mobilité. A contrario les docteurs hors santé connaissent plus souvent cette forme de séjour que les diplômés de L3 universitaire.

Probabilité d'accès à la classe 4 :

Il s'agit des séjours très courts de moins d'un mois sans financement et sans obtention de diplôme. Comme pour la modélisation précédente les diplômés ayant accusé un retard en 6^{ème} ont plus de chance de connaître ce type de mobilité. Ce sont les bas niveaux de l'enseignement supérieur qui sont plus susceptibles d'effectuer ce type de séjour.

Probabilité d'accès à la classe 5 :

Ce sont les séjours longs sanctionnés par l'acquisition d'un diplôme conjoint. Dans ce modèle l'effet diplôme est net, les diplômés de Bac + 5 et plus ont plus de chances que les autres d'accéder à ce type de mobilité.

Probabilité d'accès à la classe 6:

Il n'existe pas d'effets significatifs.

Les effets d'un séjour à l'étranger en cours d'études sur l'insertion professionnelle :

Nous cherchons ici à étudier la possible plus-value d'une expérience en cours d'études à l'étranger sur l'insertion professionnelle. Il apparaît assez difficile de trouver les liens directs entre ces deux phénomènes puisque comme le rappelle Parey et Waldinger (Parey & Waldinger, 2008) les jeunes partis à l'étranger possèdent des caractéristiques spéciales aux jeunes qui n'ont pas ce type d'expérience. Ils ont des profils sociodémographiques privilégiés, de meilleures notes dans l'enseignement secondaire, de meilleures compétences en langue et ont souvent connu des mobilités internationales avant leur entrée dans l'enseignement supérieur. Du fait de cette hétérogénéité non observée, il devient difficile d'isoler les effets de cette expérience à l'étranger. Cependant plusieurs tentatives sur ce sujet ont porté leurs fruits. Dans un article paru dans la revue Formation Emploi du Céreq, Harald Schomburg et Ullrich Teichler (Schomburg & Teichler, 2008) ont analysé le rapport entre mobilité en cours d'études et l'insertion professionnelle grâce aux données européennes CHEERS (Careers after Higher Education: a European Research Study) et REFLEX (The Flexible Professional in the Knowledge Society New Demands on Higher Education in Europe). Les auteurs montrent que « la mobilité et l'acquisition de compétences nécessaires à la mobilité sont souvent considérées comme des facteurs importants pour les activités réalisées dans leur pays d'origine, puisque les compétences en langues étrangères, la connaissance des autres pays et la compréhension du monde international sont utiles ». De même selon eux, « la mobilité à l'international et l'apprentissage international dans le pays d'origine peuvent également améliorer les compétences des étudiants et les performances professionnelles en général des diplômés, en renforçant par exemple leur maturité grâce à la prise en charge de tâches imprévues ». Pourtant pour les auteurs, la mobilité en cours d'études vers un pays étranger ne fournit pas réellement d'avantages sur l'insertion professionnelle. La littérature sur les mobilités des personnels hautement qualifiés montrent que sur certains marchés du travail très spécifique, comme celui de l'emploi scientifique, les mobilités en cours d'études par

l'intermédiaire des expériences post-doctorales (Recotillet, 2007) semblent déterminantes pour l'accès à l'emploi académique. De même il existe une relation positive entre salaires et migrations à l'étranger en cours d'études. Ainsi Messer et Wolter (Messer & Wolter, 2005) montrent une corrélation positive entre les mobilités en cours d'études et les salaires d'entrée pour les diplômés suisses. Les travaux de Cammelli et al. (Cammelli, Ghiselli, & Mignolli, 2006) arrivent à la même évidence, les diplômés italiens avec des expériences internationales en cours d'études ont des différentiels de salaires plus importants entre leur premier emploi et leur emploi 5 années après leur sortie du système éducatif.

Dans cet article nous nous proposons d'étudier les effets d'un séjour à l'étranger sur le salaire au premier emploi mais aussi sur l'emploi à date d'enquête. Pour se faire nous utilisons des modèles "Logit" estimant les différentiels de salaires au premier emploi et à date d'enquête. Nous contrôlons nos modèles à l'aide des variables explicatives suivantes :

- Le genre
- L'origine sociale (deux parents cadres)
- La PCS (Cadre, Pi, employé\ouvrier)
- Le contrat de travail (Indépendant, EDI et EDD)
- La nature de l'entreprise (privée\publique)
- Le temps de travail
- La typologie de capital de mobilité
- Le plus haut diplôme obtenu dans l'enseignement supérieur
- Le fait que l'individu est sur un poste d'encadrement
- Le secteur d'activité de l'entreprise (Construction, agriculture ,Activités financières, d'assurance et immobilières, Industrie manufacturière, industries extractives et autres ,Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration ,Information et communication, Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs, Autres activités de services, Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale).

Nous avons réalisé un premier modèle où l'expérience à l'étranger en cours d'études est intégrée sous la forme d'une variable dichotomique "a réalisé un séjour à l'étranger pendant ses études" et un second où cette variable est renseignée à l'aide de nos différentes classes. Les résultats des modèles montrent que d'une part les individus ayant connu un séjour à l'étranger ont "toutes choses égales par ailleurs" un salaire au premier emploi plus élevé que les autres. Nous estimons ce différentiel à un peu moins de 2%, ce résultat étant significatif au seuil de 5%. Cependant en analysant le second modèle nous nous apercevons que les types de séjours n'ont pas le même effet. Si dans leur ensemble ils augmentent la probabilité d'avoir un salaire plus élevé, seuls les séjours de type "stages et travail" et ceux "longs permettant l'acquisition d'un diplôme conjoint" sont significatifs aux seuils considérés. Le premier type entraîne un différentiel de plus de 2% et le second un différentiel de 6% en faveur des jeunes qui ont connu ce type d'expérience à l'étranger.

Trois années après la sortie du système éducatif, le passage à l'étranger en cours d'études procure toujours un gain de salaire à ceux qui l'ont réalisé, environ 1.5%, ce résultat étant très

significatif. A contrario des modèles réalisés sur le premier emploi, seules les expériences de type "longs permettant l'acquisition d'un diplôme conjoint" assurent un salaire plus élevé.

Conclusion

Tous les jeunes ne sont pas égaux, loin s'en faut, face à la mobilité internationale. Car d'une part l'on y accède d'autant plus que l'on accomplit des études longues, de sorte que l'on peut considérer qu'à l'heure actuelle ce sont essentiellement les diplômés de l'enseignement supérieur long qui pratiquent la mobilité internationale en cours d'études. D'autre part, au sein même de l'enseignement supérieur, tous les types de mobilités ne sont pas également rentables à terme : les séjours les plus longs et les plus diplômants sont ceux qui procurent à l'issue des études l'avantage salarial le plus net. Or on constate aussi que ces « séjours rentables » s'associent fréquemment aux filières les plus sélectives de l'enseignement supérieur, celles qui scolarisent les individus les mieux dotés socialement.

Au bout du compte, les diverses approches théoriques évoquées en introduction semblent plus complémentaires que concurrentes : s'il semble bien exister un effet d'un « capital de mobilité » sur le rendement d'un séjour, c'est aussi son caractère distinctif lié à la sélectivité de la formation dans laquelle il s'inscrit qui lui confère une part de sa valeur. Il n'en reste pas moins qu'un séjour à l'étranger, quel qu'en soit le type, reste susceptible de conférer à un individu des qualités issues de l'expérience qu'il constitue, et qu'on pourrait de ce point de vue juger souhaitable une démocratisation de ces mobilités.

Bibliographie

- Ballatore, M. (2006). Le programme Erasmus en France, en Italie et en Angleterre : sélection des étudiants et compétences migratoires. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 5, pp. 215-239.
- Ballatore, M. (2010). *Erasmus et la mobilité des jeunes Européens : entre mythes et réalités*. (Puf, Éd.) Puf.
- Burt, R. S. (1992). *Structural holes: The social structure of competition*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Burt, R. S. (2001). Structural Holes versus Network Closure as Social Capital. Dans N. Lin, K. S. Cook, & R. S. Burt (Éds.), *Social Capital: Theory and Research* (pp. 31-56). New York: Aldine de Gruyter.
- Cammelli, Ghiselli, & Mignolli. (2006). *Study experience abroad: graduate characteristics and employment outcomes*. Almalaurea.
- Endrizzi. (2010). La mobilité étudiante, entre mythe et réalité. *Dossier d'actualité*, 51.
- Ennafaa, R., & Paivandi, S. (2008). Le non-retour des étudiants étrangers : au delà de la "fuite des cerveaux". *Formation Emploi*, 103, 23-55.
- Erlich, V. (2012). *Les mobilités étudiantes*. (L. D. Française, Éd.) La Documentation Française.
- Hilmer, M. J. (2002). Student migration and institution control as screening devices . *Economics Letters* , 76(1), 19-25.
- Kratz, F., & Calmand, J. (2012). International Experiences and Career Success of European Graduates. *20th annual workshop, Transition In Youth (TIY)*.
- Messer, D., & Wolter, S. C. (2005, #Jul#). *Are Student Exchange Programs Worth It?* IZA Discussion Papers, Institute for the Study of Labor (IZA).
- Murphy-Lejeune, E. (2003). *L'étudiant europe en voyageur, un nouvel étranger*. Paris: Didier.
- Parey, M., & Waldinger, F. (2008). *Studying Abroad and the Effect on International Labor Market Mobility: Evidence from the Introduction of ERASMUS*. IZA Discussion Papers, Institute for the Study of Labor (IZA).
- Recotillet, I. (2007, Septembre). PhD Graduates with Post-doctoral Qualification in the Private Sector: Does It Pay Off? *Labour*, 21(3).
- Renahy, N. (2005). *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*. (L. Découverte, Éd.)
- Schomburg, H., & Teichler, U. (2008). Mobilité internationale des étudiants et débuts de vie active. *Formation Emploi*, 103, 41-55.

ANNEXES

Annexe 1: Séjours à l'étranger et plus haut diplôme

	A effectué un séjour à l'étranger	A effectué plusieurs séjours à l'étranger	N'a pas effectué de séjour à l'étranger	Vrai séjours à l'étranger (scolaire, stages, travail)
Non diplômé	4%	1%	94%	3%
CAP-BEP-MC	5%	1%	95%	3%
Bac Pro, Techno, Généré	10%	3%	87%	9%
<i>Non sortants de l'Enseignement Supérieur</i>	7%	2%	92%	5%
IV sup	4%	1%	95%	3%
BTS-DUT et autre Bac + 2 Indus	12%	2%	85%	10%
BTS-DUT et autre Bac + 2 Tertiaire	11%	2%	87%	10%
Bac + 2/3 Sante Social	9%	1%	90%	9%
<i>Sortants non diplômés de l'enseignement supérieur, LI,L2</i>	8%	1%	91%	7%
LICENCE PRO LSH GESTION DROIT	8%	0%	92%	6%
LICENCE PRO MATHS SCIENCE TECHNIQUE	4%	0%	96%	3%
L3 et autre Bac + 3 LSH GESTION DROIT	12%	5%	84%	14%
L3 et autre Bac + 3 MATHS SCIENCE TECHNIQUE	8%	1%	91%	7%
<i>Diplômés de L3</i>	9%	2%	89%	9%
BAC+4 LSH GESTION DROIT	10%	3%	86%	12%
BAC+4 MATHS SCIENCE TECHNIQUE	5%	3%	92%	8%
<i>Diplômés de M1</i>	8%	3%	88%	10%
M2 Pro LSH GESTION DROIT	16%	6%	78%	19%
M2 Pro MATHS SCIENCE TECHNIQUE	12%	3%	85%	14%
M2 Recherche et autre Bac + 5 LSH GESTION DROIT	17%	10%	74%	23%
M2 Recherche et autre Bac + 5 MATHS SCIENCE TECHNIQUE	13%	7%	80%	17%
<i>Diplômés de M2</i>	15%	6%	79%	19%
BAC+5 ECOLE DE COMMERCE	43%	29%	28%	68%
INGENIEUR	52%	20%	29%	65%
<i>Diplômés de Grandes Ecoles</i>	49%	23%	28%	66%
DOCTORAT SANTE	11%	4%	85%	15%
DOCTORAT HORS SANTE LSH GESTION DROIT	13%	26%	61%	23%
DOCTORAT HORS SANTE MATHS SCIENCE TECHNIQUE	14%	22%	64%	27%
<i>Diplômés de Doctorat</i>	13%	15%	73%	21%
Total	10%	3%	87%	10%

Source : "Génération 2010, Interrogation en 2013 des sortants de 2010", Céreq, 2014

Modèle économétrique 2 : Régression logistique sur le salaire au premier emploi

	Logarithme du salaire d'embauche	Logarithme du salaire d'embauche
Homme	0.0538*** (10.67)	0.0541*** (10.73)
Age en 2010	0.00859*** (7.62)	0.00861*** (7.64)
Deux parents cadres	0.0324*** (4.71)	0.0322*** (4.68)
PCS : PI	-0.186*** (-23.15)	-0.186*** (-23.20)
PCS : Employé Ouvrier	-0.262*** (-28.88)	-0.263*** (-28.93)
PCS : Autre	-0.459*** (-15.81)	-0.459*** (-15.84)
Emploi dans le public	-0.0390*** (-5.42)	-0.0386*** (-5.37)
Contrat : Indépendant	-0.106*** (-7.89)	-0.106*** (-7.86)
Contrat : EDI	0.0873*** (16.40)	0.0874*** (16.43)
Tps de travail : partiel	-0.575*** (-88.00)	-0.575*** (-87.99)
Migrant répété	0.00602 (0.55)	0.00545 (0.50)
Migrant tardif	0.00221 (0.41)	0.00191 (0.35)
Migrant en retour	-0.00804 (-0.49)	-0.00752 (-0.46)
Migrant sans retour	-0.00732 (-0.54)	-0.00746 (-0.55)
IV sup	-0.0375*** (-3.97)	-0.0374*** (-3.97)
BTS-DUT autre L2	-0.00378 (-0.44)	-0.00401 (-0.46)
Bac 2 Santé	0.209*** (10.77)	0.209*** (10.77)
L3 Pro	0.00711 (0.38)	0.00672 (0.35)
M1	0.0202 (1.44)	0.0202 (1.44)
M2 pro	0.0458*** (4.65)	0.0450*** (4.57)
M2 Recherche et autre M2 univ	0.0419*** (3.13)	0.0415*** (3.10)
Ecole de commerce	0.135*** (7.32)	0.132*** (7.11)
Ecole d'ingé	0.138*** (10.06)	0.134*** (9.67)
Docteurs en Santé	0.399*** (18.30)	0.399*** (18.27)
Docteurs hors santé	0.155*** (12.02)	0.157*** (12.12)
Poste d'encadrement	0.0707*** (11.82)	0.0706*** (11.80)
Construction, agriculture	0.0305** (2.12)	0.0310** (2.15)
Activités financières, d'assurance et immobilières	0.116*** (8.68)	0.116*** (8.72)
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	0.0683*** (6.73)	0.0685*** (6.76)
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	-0.0167* (-1.84)	-0.0164* (-1.82)
Information et communication	0.0262** (2.07)	0.0269** (2.12)
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services adm	-0.00543 (-0.63)	-0.00514 (-0.59)
Autres activités de services	-0.0945*** (-8.62)	-0.0941*** (-8.58)
A réalisé un séjour à l'étranger dans le cadre scolaire, d'un stage ou d'un trav	0.0179** (2.53)	
Type d'expérience : Classe 1		0.0270*** (2.71)
Type d'expérience : Classe 2		0.0176 (1.22)
Type d'expérience : Classe 3		-0.00240 (-0.18)
Type d'expérience : Classe 4		0.0337 (1.48)
Type d'expérience : Classe 5		0.0608** (2.25)
Type d'expérience : Classe 6		-0.0108 (-0.50)
Constant	7.127*** (245.48)	7.127*** (245.46)
Observations	17958	17958
Adjusted R ²	0.539	0.539
Log de vraisemblance	-4488.3	-4484.2

Modèle économétrique 3 : Régressions logistiques sur le salaire à date d'enquête

	Logarithme du salaire en 2013	Logarithme du salaire en 2013
Homme	0.0502*** (9.09)	0.0501*** (9.07)
Age en 2010	0.00634*** (5.24)	0.00632*** (5.23)
Deux parents cadres	0.0462*** (6.25)	0.0461*** (6.23)
PCS : PI	-0.181*** (-22.00)	-0.181*** (-21.98)
PCS : Employé Ouvrier	-0.245*** (-24.91)	-0.245*** (-24.89)
PCS : Autre	-0.516*** (-17.21)	-0.516*** (-17.20)
Emploi dans le public	-0.0121 (-1.59)	-0.0120 (-1.58)
Contrat : Indépendant	-0.0847*** (-6.11)	-0.0847*** (-6.11)
Contrat : EDI	0.125*** (20.53)	0.125*** (20.51)
Tps de travail : partiel	-0.512*** (-59.28)	-0.512*** (-59.30)
Migrant répété	0.0105 (0.90)	0.0104 (0.89)
Migrant tardif	0.0128** (2.21)	0.0128** (2.21)
Migrant en retour	-0.00449 (-0.25)	-0.00470 (-0.26)
Migrant sans retour	-0.0115 (-0.78)	-0.0114 (-0.77)
IV sup	-0.0458*** (-4.15)	-0.0459*** (-4.16)
BTS-DUT autre L2	-0.00728 (-0.76)	-0.00728 (-0.76)
Bac 2 Santé	0.144*** (6.99)	0.145*** (7.03)
L3 Pro	0.0359* (1.77)	0.0353* (1.74)
M1	0.0581*** (3.79)	0.0578*** (3.77)
M2 pro	0.0843*** (7.83)	0.0839*** (7.80)
M2 Recherche et autre M2 univ	0.0982*** (6.72)	0.0974*** (6.66)
Ecole de commerce	0.201*** (10.34)	0.197*** (10.06)
Ecole d'ingé	0.159*** (11.12)	0.161*** (11.08)
Docteurs en Santé	0.454*** (20.13)	0.454*** (20.13)
Docteurs hors santé	0.184*** (13.57)	0.184*** (13.45)
Poste d'encadrement	0.0704*** (11.68)	0.0705*** (11.69)
Construction, agriculture	0.0473*** (3.08)	0.0471*** (3.06)
Activités financières, d'assurance et immobilières	0.133*** (9.57)	0.133*** (9.57)
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	0.0775*** (7.20)	0.0772*** (7.18)
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	0.00779 (0.77)	0.00767 (0.75)
Information et communication	0.0378*** (2.88)	0.0380*** (2.90)
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services adm	-0.00724 (-0.78)	-0.00734 (-0.79)
Autres activités de services	-0.121*** (-10.20)	-0.121*** (-10.20)
A réalisé un séjour à l'étranger dans le cadre scolaire, d'un stage ou d'un trav	0.0155** (2.05)	
Type d'expérience : Classe 1		0.00726 (0.69)
Type d'expérience : Classe 2		0.0182 (1.16)
Type d'expérience : Classe 3		0.0127 (0.91)
Type d'expérience : Classe 4		0.0314 (1.28)
Type d'expérience : Classe 5		0.0689** (2.37)
Type d'expérience : Classe 6		0.0198 (0.84)
Constant	7.215*** (229.94)	7.215*** (229.90)
Observations	14991	14991
Adjusted R ²	0.480	0.480
Log de vraisemblance	-3567.8	-3565.4

